Collège Edouard-Herriot à Chenôve (21) : un adolescent exclu d'un cours, menace avec un couteau la directrice en mentionnant les attentats de 2015. (MàJ : le collégien placé en détention provisoire)

17/03/2024 à 22h24



17/03/2024

Le procureur de la République de Dijon a requis ce dimanche l'ouverture d'une information judiciaire pour, notamment, «tentative d'homicide volontaire sur un enseignant». Le collégien a été mis en examen et placé en détention provisoire dans la soirée.

[…]

L'ouverture d'une information judiciaire a été requise par le

parquet pour «tentative d'homicide volontaire sur un enseignant», «violences volontaires avec circonstances aggravantes», «menaces de crimes ou délit contre membres du personnel travaillant dans des établissements d'enseignement scolaire», «intrusion dans un établissement scolaire avec arme». Le placement en détention provisoire du mineur a également été requis.

Une expertise psychiatrique, même si elle a estimé que le mis en cause était responsable de la commission de ses actes, a révélé «*un certain nombre de failles ou de difficultés*» mentales, selon le procureur. […]

Le Figaro

> *Agressions, menaces… à l'école, le personnel scolaire baigne dans une atmosphère anxiogène pic.twitter.com/8k7SbbVaYS*
>
> *— Fdesouche.com est une revue de presse (@F_Desouche) March 17, 2024*

15/03/2024

Une enquête est ouverte pour **menaces de mort**, introduction d'une arme et violences dans un établissement scolaire. Elle est confiée à la police Dijonnaise et elle est désormais suivie par le procureur de Dijon. Dans ce genre d'agression, le parquet anti-terroriste a été alerté, c'est le protocole. *"On a découvert un courrier faisant référence aux attentats de 2015"* souligne le procureur de la République Olivier Caracotch. *"Il y a des signaux, mais la compétence du parquet anti-terroriste n'est pas retenue pour l'instant."*

France Bleu

Ce vendredi 15 mars, un adolescent a menacé une personne avec une arme blanche au collège Edouard-Herriot à Chenôve. Il a été interpellé.

[…]

Après avoir été exclu d'un cours, le jeune homme aurait d'abord menacé la principale du collège à l'aide d'un couteau de cuisine alors qu'il était en entretien avec cette dernière. Elle aurait eu le bon réflexe et se serait enfuie. L'adolescent se serait ensuite dirigé vers sa salle de classe avant d'être arrêté par les forces de l'ordre.C'est la brigade spécialisée de terrain de la police qui, selon nos informations, a rapidement interpellé l'adolescent, qui était très menaçant.

D'après Pierre N'Gahane, recteur de l'académie de Dijon, le jeune homme aurait écrit une lettre dans laquelle il revendique son geste. « L'élève avait été exclu d'un cours. Il a remis le courrier en main propre », indique le recteur. De ce que [la principale] a dit, l'élève aurait fait des revendications par rapport aux attentats du 18 novembre 2015 », a-t-il ajouté.

« Il n'y a pas de qualification terroriste retenue à ce stade », a informé le procureur, Olivier Caracotch. Et d'ajouter que l'affaire concerne un mineur, âgé de 15 ans, et « peu connu de la justice ».

[…]

Bien Public / Le Parisien